

Annexe : Descriptif du projet de défrichage



- Zone à défricher pour mise en culture de vignes
- Restanque (muret de pierre) à conserver
- ⊗ Ruine à conserver

Des bandes de 5m autour de la route et de la restanque seront laissées sans travail du sol avec la présence de quelques arbres qui ne seront pas enlevés.